



Aucune nouvelle au décès de mon père ??

Par guy7285

Bonjour

J'ai appris par hasard que mon père était décédé (il y a longtemps 1991 ?)

Mes parents ont divorcés.

Mon frère avait fait des recherches il a réussi à savoir que notre père était décédé, mais je ne sais pas comment il l'a su, maintenant que lui aussi est décédé, j'ai toujours cette question qui trotte dans ma tête.

Comme se fait-il que n'étions pas mis au courant du décès de notre père (au moins par le notaire) ?

Est-ce possible ?

Merci de votre aide

Cordialement

Par ESP

Bonjour

Sur qui comptiez vous, sachant ou vous joindre, pour vous informer de ce décès

Par guy7285

Bonjour

Avec le notaire, je croyais que l'on recherchait les héritiers.

En France, ce n'est pas trop compliqué

Par ESP

Êtes vous certain qu'un notaire a été chargé de la succession ?

Certes, le notaire a une obligation de recherche des héritiers et lorsque ses moyens ne lui permettent pas d'aboutir, il fait appel à un généalogiste successoral, mais si la succession en vaut la peine, car cela coûte très cher.